SADROC

Infos

Bulletin Communal

Juin 2020

La lettre du Maire

Sadroc le 8 juin 2020

Chers administrés,

Mes premières pensées à l'écriture de ces lignes vont à mon prédécesseur, Jacques Geneste. Tout d'abord pour le remercier de sa longue gestion communale durant 34 années, de son investissement et de son dévouement comme peu d'hommes avant lui ont su le faire, mais également de nous laisser une commune avec des finances saines nous permettant ainsi d'envisager l'avenir sereinement et avec sérieux.

Notre engagement pour ces 6 prochaines années se fonde aussi sur l'importance de la gestion communale qu'il a su développer chez nous tous, nous lui en savons gré et le remercions une fois de plus bien chaleureusement.

Le 15 mars dernier vous avez élu vos représentants au conseil municipal de notre commune pour les six prochaines années. La liste qui s'est présentée à vous était forte de neuf anciens conseillers partants pour s'investir de nouveau pour leur commune et elle saluait l'arrivée de six nouveaux conseillers à l'image de la population changeante sur notre territoire. L'ensemble du conseil municipal m'a élu Maire pour honorer ce mandat et être votre représentant auprès des différentes collectivités territoriales, 4 adjoints au Maire ont également été élus.

Nous tenions tous à vous remercier pour votre civisme et votre participation dans les conditions sanitaires déjà dégradées à ce moment-là et les inquiétudes légitimes soulevées chez de nombreux électeurs. Votre participation à ces élections fait vivre pleinement la démocratie sur notre commune et démontre ainsi votre attachement à son égard. La confiance accordée nous honore et nous oblige. Nous travaillerons tous en ce sens pour servir l'intérêt général, bonifier cette commune, prendre soin de son personnel et conserver précieusement son cadre de vie.

La triste période qui s'en est suivie avec le confinement et un nombre important de malades et de décès au niveau local et national nous a rappelé notre fragilité et notre vulnérabilité devant un virus. Mais comme souvent en cas de crise nous avons vu se manifester de la solidarité entre les habitants de notre commune via la confection de masques à destination de la population par un groupe de bénévoles qui ont œuvré pour le bien de tous. Cette démarche doit nous rappeler l'importance de travailler ensemble pour réussir pleinement.

Quels que soient les épreuves à surmonter et les besoins de notre commune vous pouvez compter sur vos représentants qui sont là uniquement pour servir l'intérêt général et les intérêts de toutes les Sadrocoises et de tous les Sadrocois.

Bien à vous toutes et tous.

Stéphane Bruxelles

Sommaire

- Page 2 : la lettre du Maire
- Page 3 : le budget communal 2020
- Page 4 : Résultats Elections municipales
- Page 5 : Vos élus - Conseil municipal
- Page 6 : Commissions municipales
- Page 7 : 34 ans au service de sa commune
- Page 8 : Services commune et extérieurs
- Page 9 : De tout … un peu
- Page 10 : Action solidaire
- Page 10 et 11 : la vie des Associations
- Page 12 : la vie communale en images

Bulletin Municipal
Tiré à 400 exemplaires

Réalisé avec le concours de :
- Stéphane Bruxelles
- Sylvie Cramier
- Jacques Labrousse
- Véronique Mounier
- Corinne Péjoine
- Eric Rouquier
- Ginette Verlhac

Distribué en juin en raison du confinement.
Secrétariat : Géraldine Verlhac
Directeur de la publication : Stéphane Bruxelles
Imprimé par la Mairie de Sadroc

☞ **FONCTIONNEMENT** : Il s'équilibre à 847 361,98 € en dépenses et recettes comme suit

Dépenses

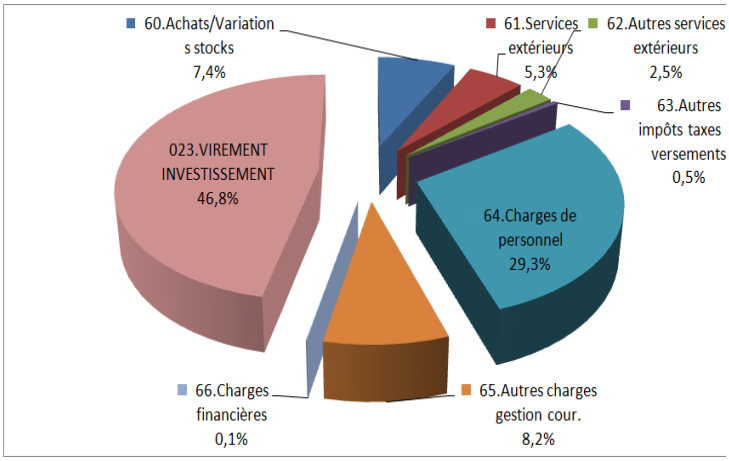

Recettes

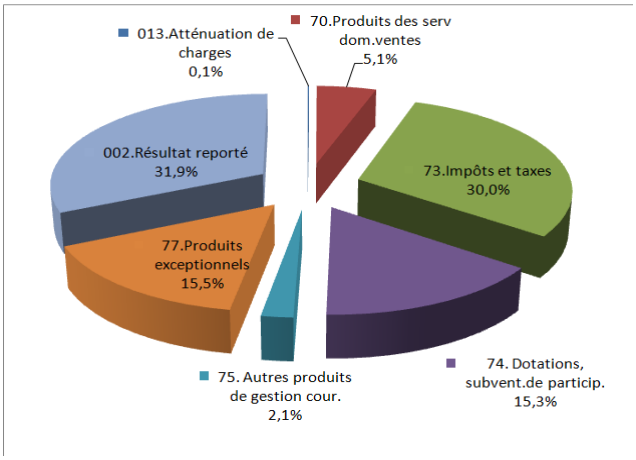

☞ **INVESTISSEMENT** : Il est équilibré à 696 742,66 € avec les restes à réaliser 2019

Dépenses

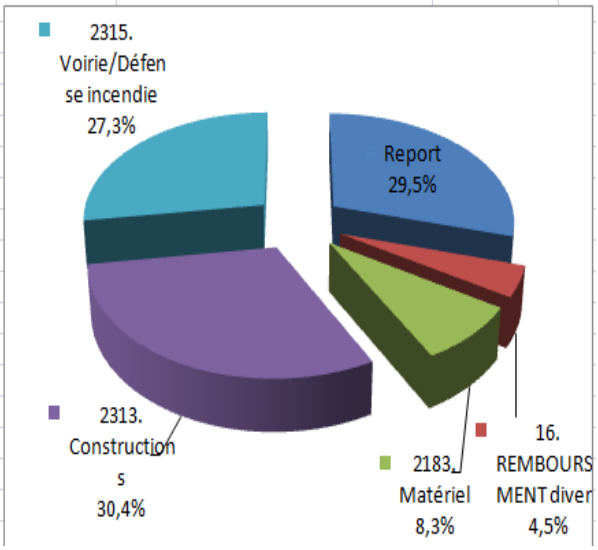

Recettes

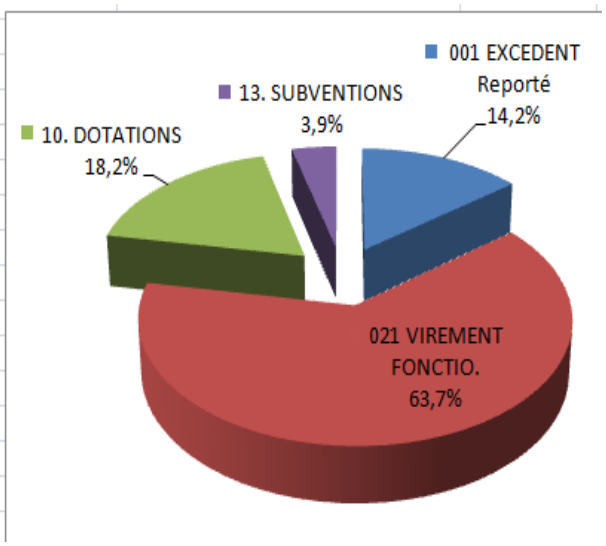

☞ **FISCALITE:**

Le Conseil Municipal a voté pour 2020 une augmentation de 2% des taux des taxes sur le Foncier Bâti et le Foncier Non Bâti. Le taux de la Taxe d'Habitation reste inchangé. Les taux des taxes sont les suivants : TH : 8,28 % FB : 13,88% FNB : 79,69 % . Ils restent bien en-deçà des taux communaux voisins. Ces augmentations en phase avec l'inflation représentent un apport pour la commune de 3 732 € sur l'année. Pour rappel, les taux n'avaient pas été touchés l'an dernier.

☞ **REALISATIONS :**

Les principales réalisations décidées sont :

- Travaux de rénovation à la Chapelle de l'église
- Achat d'un chauffage au gaz propane avec souffleur pour le boulodrome
- Changement de la bâche du boulodrome
- Réparation de la toiture du stade suite à dégradations
- Remplacement du store de l'agence postale
- Réfection de l'éclairage du stade.
- Pose d'un ralentisseur route d'Allassac

RESULTATS du scrutin du 15 mars 2020

Inscrits : 742

Votants : 393 (52,96 %)

Blancs/Nuls : 10 (2,54 %)

Exprimés : 383 (97,46 %)

Majorité requise pour être élu : 192 voix

Ont été proclamés élus (Source : Ministère de l'Intérieur) :

- LABROUSSE Jacques, 375 - 97,91%
- VIDALIE Serge, 366 - 95,56 %
- RISACHER Gérard, 361 - 94,25 %
- VIGNAL Eliette, 361 - 94,25 %
- MOUNIER Serge, 351 - 91,64 %
- FOUCAUD Delphine, 349 - 91,12 %
- ETCHART Frédéric, 348 - 90,86 %
- MOUNIER Véronique, 348 - 90,86 %
- CRAMIER Sylvie, 347 - 90,60 %
- ROUQUIER Eric, 347 - 90,60 %
- PEJOINE Corinne, 346 - 90,33 %
- DA COSTA Amélie, 342 - 89,29 %
- MARCOU Aurélie, 342 - 89,29 %
- VERLHAC Ginette, 341 - 89,03 %
- BRUXELLES Stéphane, 314 - 81,98 %

lesquels constituent le nouveau conseil municipal pour 6 ans.

Le nouveau conseil municipal s'est réuni le mercredi 27 mai à 20h30 à la salle du foyer communal pour procéder à l'élection du maire et des adjoints. A l'unanimité des conseillers municipaux, il a été désigné :

- **Maire** : Stéphane BRUXELLES
- **1ère adjointe** : Eliette VIGNAL
- **2ème adjoint** : Jacques LABROUSSE
- **3ème adjointe** : Corinne PEJOINE
- **4ème adjoint :** Serge MOUNIER

Les conseillers ont délibéré sur : les commissions municipales, les délégations extérieures, les indemnités des élus.

TOUS NOS REMERCIEMENTS

A tous les électeurs pour leur sens civique et leur confiance pour les six années à venir.

Les scrutateurs qui ont procédé au dépouillement ont droit aussi à notre gratitude; il s'agit de : J.Antignac, C.Bruxelles, J.Labrousse, J.Patrigeon, J.Péjoine, P.Robin, C.Rouquier, C.Vignal.

Aux 6 élus du mandat précédent, qui ont, pour des raisons diverses , cessé leurs fonctions . Qu'ils soient vivement remerciés pour leur participation à l'administration communale et pour leur dévouement pendant ces 6 dernières années.

Le conseil municipal

Vos élus à votre service

Maire
Stéphane BRUXELLES

Administration générale
Tous problèmes locaux

Rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie
Mercredi après-midi et samedi matin
☎ 05 55 84 51 90

1ère Adjointe

Eliette VIGNAL
☎ 05 55 84 52 08
Environnement
Affaires scolaires

2ème Adjoint

Jacques LABROUSSE
☎ 05 55 84 53 66
Bâtiments
Agriculture

3ème Adjointe

Corinne PEJOINE
☎ 06 20 51 24 34
Affaires sociales
Bibliothèque

4ème Adjoint

Serge MOUNIER
☎ 07 50 87 76 01
Défense incendie
Commerce / Artisanat

Conseillers municipaux

Serge VIDALIE
Le Bourg
☎ 06 23 81 76 35

Gérard RISACHER
Le Bourg
☎ 05 55 84 77 98

Delphine FOUCAUD
La Croix
☎ 06 49 25 80 39

Frédéric ETCHART
Bergeal
☎ 06 77 09 31 80

Véronique MOUNIER
Le Malpas
☎ 06 75 46 85 08

Sylvie CRAMIER
La Malevrie
☎ 06 16 53 17 92

Eric ROUQUIER
Lot. Les Fauxes
☎ 06 86 28 99 74

Amélie DA COSTA
Bois Lachaux
☎ 06 38 98 15 07

Aurélie MARCOU
La Brousse
☎ 06 15 68 49 68

Ginette VERLHAC
La Rue
☎ 06 28 50 02 18

Les commissions municipales

Représentations extérieures désignées en conseil municipal :

	Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération de Brive	Stéphane Bruxelles	Eliette Vignal
Syndicat des eaux de Perpezac le Noir	Stéphane Bruxelles — Serge Mounier	Jacques Labrousse—Gérard Risacher
Secteur d'électrification	Stéphane Bruxelles- Jacques Labrousse	Amélie Da Costa—Serge Vidalie
Sirtom	Eliette Vignal	Gérard Risacher
Instance de gérontologie	Ginette Verlhac	Delphine Foucaud
Mission locale de Brive	Corinne Péjoine	Véronique Mounier
Pays d'art et d'histoire	Frédéric Etchart	Delphine Foucaud
Syndicat d'aménagement de la Vézère	Gérard Risacher	Serge Mounier

Commissions municipales : Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal. Elles mènent le travail d'élaboration des décisions municipales. Présidées de droit par le Maire, elles sont donc chargées d'instruire les dossiers soumis au conseil municipal. Les secrétaires élaborent un rapport destiné au conseil municipal. Ce dernier est le seul à prendre une décision finale.

Participations des non élus :

	Président	Secrétaire	Membres
Bâtiments	Jacques Labrousse	Serge Mounier	Serge Vidalie, Sylvie Cramier, Véronique Mounier, Delphine Foucaud, Eliette Vignal
Voirie, éclairage public	Serge Mounier	Frédéric Etchart	Amélie Da Costa, Ginette Verlhac, Serge Vidalie, Sylvie Cramier
Environnement, déchets, fleurs	Eliette Vignal	Corinne Péjoine	Véronique Mounier, Eric Rouquier, Gérard Risacher, Ginette Verlhac, Aurélie Marcou
Animation (fêtes, Rando)	Véronique Mounier	Serge Vidalie	Frédéric Etchart, Amélie Da Costa, Delphine Foucaud, Corinne Péjoine
Information (Bulletin, Site internet, Presse)	Corinne Péjoine	Sylvie Cramier	Véronique Mounier, Ginette Verlhac, Jacques Labrousse, Eric Rouquier
Défense incendie	Serge Mounier	Jacques Labrousse	Amélie Da Costa, Frédéric Etchart, Gérard Risacher, Aurélie Marcou
Agriculture	Jacques Labrousse	Ginette Verlhac	Serge Mounier, Frédéric Etchart, Eliette Vignal, Amélie Da Costa
Affaires scolaires	Eliette Vignal	Corinne Péjoine	Amélie Da Costa, Véronique Mounier, Delphine Foucaud, Eric Rouquier, Aurélie Marcou.
Finances	Jacques Labrousse	Corinne Péjoine	Sylvie Cramier, Eliette Vignal, Gérard Risacher
CCAS	Membres du conseil: Corinne Péjoine, Eric Rouquier, Véronique Mounier, Eliette Vignal		
Impôts	Titulaires : Jacques Labrousse, Corinne Péjoine, Sylvie Cramier, Serge Mounier, Delphine Foucaud, Véronique Mounier		
	Suppléants : Eliette Vignal, Amélie Da Costa, Serge Vidalie, Eric Rouquier, Gérard Risacher, Frédéric Etchart		
Correspondant défense	Eric Rouquier		
Responsables Banque Alimentaire	Eric Rouquier, Eliette Vignal		
Responsables Bibliothèque	Corinne Péjoine, Sylvie Cramier		

Les administrés qui désirent faire partie d'une ou plusieurs commissions sont priés de le signaler à la mairie, ils seront volontiers admis .

Mairie de SADROC

Nom : …… Prénom : ……

Adresse:……..

Désire participer aux commissions suivantes : ……...

34 ans au service de sa commune ...

Jacques Geneste entouré de sa dernière équipe municipale

Elu conseiller municipal le 6 mars 1983, Jacques Geneste est devenu Maire de la commune de Sadroc le 7 février 1986. Durant toutes ces années, il a servi sans relâche l'intérêt général de Sadroc et de ses administrés d'abord sur le territoire de la commune mais également dans les différentes représentations extérieures qu'il a assumées : syndicat des eaux, syndicat d'électrification, CC3A puis l'Agglo de Brive entre autres. C'est cet engagement sans faille, ce dévouement sans compter son temps ni son énergie que nous souhaitons saluer aujourd'hui.

De nombreuses réalisations tangibles sont à porter à son actif et à celui des différentes équipes successives dont il a su s'entourer : nouvelle mairie, le tennis, l'étang des Faures, les lotissements des Vergnes et des Faures, les deux commerces, la dernière classe, le RPI , l'aménagement de la salle du haut du foyer, l'accessibilité de tous les bâtiments communaux recevant du public, le local ados, la station d'épuration, restaurations multiples de l'église, entretien régulier de la voirie, le city stade à l'étang...

La nouvelle équipe municipale souhaite saluer son dévouement, ses qualités d'homme de dialogue et d'ouverture, sa capacité à entreprendre, et l'empreinte indélébile laissée par son investissement sur sa commune.

Nous lui souhaitons tous de profiter pleinement de ce temps retrouvé auprès des siens.

Banque alimentaire

Les aléas personnels ou professionnels font que chacun d'entre nous peut, à un moment donné de sa vie, se retrouver dans l'incapacité de pouvoir subvenir à des besoins essentiels. Notre commune, en étant adhérente de la Banque alimentaire de la Corrèze, peut aider chacun d'entre nous à se nourrir dans ces moments difficiles. Le conseil municipal a reconduit Eliette VIGNAL et Eric ROUQUIER comme représentants de la banque alimentaire.

La banque alimentaire est une association nationale qui se décline dans chaque région et qui a pour objet de venir en aide aux plus démunis. La banque alimentaire de la Corrèze se compose de 41 bénévoles et d'un salarié. Elle a distribué en 2019 près de 365 000 kg de nourriture issue de collectes dans les différents centres commerciaux du département, ainsi que des dons de généreuses entreprises locales. Notre département recense 3800 personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Nous ne perdons pas de vue que le contexte actuel, lié à la crise sanitaire du COVID-19, risque d'avoir des conséquences sur le plan économique, ce qui pourrait augmenter les situations de précarité.

Aucun jugement n'est porté sur l'aide demandée et nous garantissons l'anonymat des personnes que nous soutenons dans ces moments difficiles, quelle que soit la durée de celle-ci !

Nous aidons régulièrement des familles de la commune par la fourniture de colis de nourriture, qui se compose des aliments essentiels (lait, sucre, café, pâtes, riz, boites de conserve, dessert, etc...). Nous ne fournissons pas de produits frais, car nous ne pouvons garantir le respect de la chaîne du froid. Nous pouvons fournir ces denrées grâce à des commandes régulières que nous passons auprès de la banque alimentaire de la Corrèze.

Si vous venez à être confronté à de telles difficultés, n'hésitez pas et faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie au 05 55 84 51 90.

Cette aide vous sera apportée, sans jugement, en toute discrétion et confidentialité.

Bibliothèque

Réouverture de la bibliothèque !

Toute l'équipe de la bibliothèque attendait l'autorisation avec impatience.

Dès la décision connue nous nous sommes attachés à la mettre en œuvre : organiser le prêt des livres dans les conditions sanitaires qui s'imposent. Pour cela nous avons mis en place des règles simples : un emprunteur à la fois, emprunteur et bibliothécaires équipés de masques, gel hydro alcoolique à disposition, ne manipuler que le livre emprunté, isoler les livres rendus qui ne sont remis en rayon que la semaine suivante.

Compte tenu des directives liées aux ouvertures des écoles, nous n'avons pas repris l'accueil mensuel du jeudi des enfants des classes de Sadroc. Les professeurs se chargent de récupérer les livres empruntés par les élèves avant le confinement. Bien évidemment, **nous reprendrons cette activité dès septembre 2020** en espérant que les conditions sanitaires le permettent. En attendant, nous attendons nos jeunes lecteurs tous les samedis matin !

Le **23 mai** nous avons pu ré-ouvrir ! En ce premier samedi nous avons constaté que les lecteurs étaient aussi impatients que nous de retrouver notre bibliothèque sadrocoise ! Vous êtes venus nombreux choisir de nouveaux livres. Ce fut également l'occasion d'échanger sur ces 2 mois si particuliers.

Il est vrai que nous restons un peu frustrés de ne pouvoir « trainer » dans les allées, manipuler les livres à loisir, admirer les couvertures, lire les résumés, ….

Si en rentrant chez vous, confortablement installé dans votre fauteuil, votre livre sur les genoux, prêt à vous laisser emporter dans une nouvelle aventure, vous vous dites au bout de 10 pages « Zut, je l'ai déjà lu !!! » ; **Pas de panique : la bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12h** (hors jour férié) **et des nouveautés arrivent pour mi-juin!**

☞ Syndicat des Eaux

Voici le budget 2020 voté à l'unanimité le 5 mars :

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures	310 000	Vente eau	480 000
Autres charges	9 500	Travaux	15 000
Personnel	184 000	Autres produits	5 100
Charges financ.	7 500	Part subventions	41 100
Dotations amort.	105 370	Divers	5 100
Virement	200 568	Report	275 238
TOTAL	817 938	TOTAL	817 938

Le prix du m3 d'eau n 'a pas été augmenté (1,12 € TTC pour 2020). Le coût de l'abonnement ne change pas non plus , à savoir 84,69 € TTC pour l'année , payé en 2 fois en mai et octobre; Il a été décidé l'échange de la mini-pelle Hitachi qui s'avérait peu conforme au travail demandé. Des travaux sont prévus au Bariolet . Le château d'eau de Perpezac sera rénové au niveau du réservoir et des murs de soutènement afin de le prolonger quelques années de plus. Construit il y a plus de cinquante ans, il présente des signes de dégradation.

☞ Secteur d' Electrification

Le budget annexe du secteur d'électrification de Ste Féréole a été voté le 27 février 2020 à la salle des fêtes de Laguenne. M. Geneste délégué titulaire, représentait le secteur, accompagné de M. Farrugia, maire de St Pardoux.

DEPENSES		RECETTES	
011.Charges	307500	7351.Taxe électricité	80 000
012. Personnel	4 000	7582.Redevance	47 000
62.Indemnités	8 000	7584. Participations	32400
66. Intérêts	500	002.Excédent	338821
		7585.Participations	3979
Total	502 200	Total	502 200

En 2020, des travaux ont été réalisés sur les communes de Sadroc, Ste Féréole et St Pardoux l'Ortigier et d'autres sont prévus en programmation 2019.

Sur Sadroc, l'éclairage public du Bourg sera revu avec la mise en place de lampadaires à leds pour diminuer la consommation.

L'année 2020 verra la mise en place d' une borne de recharge pour voitures électriques à Ste Féréole.

☞ Etat civil

Décès :

- Le 23 octobre 2019 de Nathalie Madupuy, 9 lotissement les Faures
- Le 1er décembre 2019 de Jean Rémi Paul, Chantegril
- Le 1er mars 2020 de Georges Cueille, La Guitardie
- Le 14 mars 2020 de Huguette, Yvette Baril veuve Martinez, Chantegril
- Le 13 mars 2020 de Hubert, Pierre Chambon, Les Plats
- Le 18 mars 2020 de Louis, Jeannot Dufour, l'Etang.

Condoléances sincères à ces familles éprouvées.

Naissances :

- Le 27 octobre 2019 de Anna-Rose, Monique, Paulette Metillon, de Mickaël Metillon et Amandine Mao, 11 chemin de Villeneuve
- Le 5 décembre 2019 de Aélia Valade, d'Arnaud Valade et Lucie Lacombe, La Borie
- Le 13 décembre 2019 de Safia Menasri de Abdelatif Menasri et Marion Matou, Les Garennes
- Le 23 janvier 2020 de Nino Reyrolle de Romain Reyrolle et Emmanuelle Francy, 10 route du Breuil
- Le 18 février 2020 de Ethan Morisceau Lachaize de Adrien Morisceau et Mylène Lachaize, Le Bois Chanoux.
- Le 10 mars 2020 de Arthur, Louen Tallaire de Jonathan et Marine Rougier, 41 route de Fontbelle.
- Le 23 avril 2020 de Théa Poumier de Thomas Poumier et Angélique Denaes, 1255 route d'Uzerche.
- Le 3 juin 2020 de Mathis, Baptiste Boucharel, de Théo Boucharel et de Manon Margerit, 5 route du Lac.

Félicitations aux heureux parents.

Mariages :

- Le 16 décembre 2019 de Gérald, Camille, Robert Vincent et Sylvaine, Claudie Prunet, 15 lotissement les Vergnes.
- Le 29 février 2020 de Nicolas, Alonso, Jospeh Perez et Cécile, Evelyne, Agnès Roussel, La Croix de Mons

Meilleurs vœux de bonheur aux heureux mariés.

☞ Démographie 2019

- Naissances : 10
- Mariages : 6
- Décès : 6

☞ Bilan de la construction en 2019

Il a été délivré en 2019 :

- 4 permis de construire pour maisons,
- 1 permis pour bâtiment agricole,
- 3 permis divers
- 20 déclarations préalables (petits travaux),
- 57 certificats d'urbanisme (37 d'information et 20 opérationnels)

☞ Etang communal

La pêche sera ouverte à l'étang communal des Faures les week-ends et jours fériés du 20 juin à fin septembre. La carte communale est exigée au prix pour la journée de 3 € pour les 8/12 ans, 5 € pour les adultes . Une carte à l'année est vendue au prix de 50 € . Les cartes sont en vente à la mairie ou au commerce du bourg et doivent être **obligatoirement achetées avant la pêche**. Le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites , les appâts interdits et une seule ligne est autorisée par pêcheur. Un lâcher de truites est effectué régulièrement. **Attention** : **Une surveillance sera assurée, accompagnée d'un garde pêche**.

☞ Nos aînés

70 personnes et 14 conseillers municipaux ont participé au repas des aînés le samedi 7 décembre 2019 au Foyer. 35 colis ont été distribués pour Noël aux 80 ans et plus qui n'ont pu se déplacer.

☞ Pays d'art et d'histoire

Comme ces dernières années, un Cluedo sera organisé sur la commune le samedi 1er août dans l'après-midi.

☞ Transport personnes âgées

Le réseau de transport de l'AGGLO propose deux services de transport dont peuvent bénéficier les habitants de la commune et les personnes âgées:

-Le service Libéo à la demande : réservé aux personnes résidant sur le territoire de l'AGGLO.

- Le service Libéo accessible : réservé aux personnes à mobilité réduite habitant sur le territoire de l'AGGLO.

Renseignements disponibles en Mairie ou sur le site de la commune.

☞ Assistante sociale

L'assistante sociale vient le 1er mardi matin du mois à la Mairie. Prendre rendez-vous au 0519078132 (Mme Pestel-Besse).

☞ Don du sang

Les collectes de sang se dérouleront à Donzenac les 24 juillet, 2 octobre et 4 décembre.

☞ RPI Sadroc/St Pardoux/St Bonnet

Un quatrième poste d'enseignant est ouvert sur la commune à compter de la rentrée de septembre 2020. La salle de classe de la cour est en cours d'aménagement pour accueillir l'enseignant nouvellement nommé.

Afin d'anticiper et d'organiser au mieux le transport scolaire sur le RPI, merci de penser à rendre impérativement les coupons réponses distribués par les mairies avant la fin de l'année scolaire.

☞ Journées du patrimoine

Elles se dérouleront en 2020 les samedi 20 et dimanche 21 septembre. Programme et information à venir sur le site du Pays d'Art et d'Histoire : https:// www.vezereardoise.fr

☞ Feux

Toute incinération de broussailles ou branchages est : - interdite du 15 février au 31 mai et du 1 er juillet au 30 septembre.

- autorisée du 1er octobre au 14 février et du 1er juin au 30 juin.

☞ Nuisances sonores

Il est rappelé que les tontes de pelouses, travaux de bricolage ou jardinage bruyants doivent s'effectuer les jours ordinaires de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Action solidaire

Une belle initiative dans ces moments difficiles .

Un atelier couture a pu s'organiser en quelques jours, solidarité et générosité , une belle action d'entraide. Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont donné de leur temps et qui se sont activés afin de confectionner des masques en tissu de protection destinés aux Sadrocois. Couturières, petites mains, travailleuses dans l'ombre merci à : Bernadette, Chrystèle, Christiane, Corinne, Cyndie, Delphine, Eliette, Elodie, Emma, Fanny, Françoise, Gerard, Gisèle, Isabelle(s), Karine, Nadège, Nathalie, Nolwen, Marie, Marion, Sylvie, Véronique. Une pensée particulière à Marie-Françoise qui a été capable de surjeter plus de 200 masques à la journée sur plusieurs jours consécutifs .

Merci aux personnes qui ont mis à disposition des machines à coudre et aux entreprises qui ont fait dons des tissus , des élastiques: Jean-Baptiste, Danièle, Elodie, Jean - Aurélien, Eric, les établissements Montaleytang , Emmaüs, les couturières solidaires de la corrèze .

Merci à la mairie de nous avoir mis le foyer à disposition mais aussi d'avoir participé à l'achat de matière première. A Vincent et Geneviève et tous ceux qui nous ont permis de relayer l'information et de collecter les dons. Grâce à ce bel effort collectif plus de 2250 masques ont été réalisés en 3 semaines

Déjà plus de 1000 ont été distribués gracieusement

Une grande quantité reste encore disponible, n'hésitez donc pas a venir en retirer à la mairie ou en faire la demande auprès des conseillers municipaux.

La Page des Associations

Foyer Rural et Festif

Lors de notre dernière réunion en date du 28 février dernier, certains d'entre nous étaient très pessimistes quant à l 'organisation de la 15ème édition de "la randonnée des fours et des moulins". Pourtant le calendrier avait été respecté, les chemins tracés et en cours de nettoyage, le dossier déposé en Préfecture, les flyers et affiches prêts à être distribués.

Lorsque le 17 mars à 12h00, le gouvernement annonçait un confinement général avec tout son lot de restrictions.

A ce moment-là le sort de la 15ème édition de la randonnée était jeté ANNULATION.

Depuis d'autres questions se sont posées :
- La fête annuelle des 1er et 2 août prochains ANNULEE
- Tour de chant "Du persil dans les narines" prévu le 25 octobre prochain ANNULE

Nous avons donc décidé que cette année 2020 serait une année blanche pour notre association, que dans le climat anxiogène du moment, il était difficile de prévoir des manifestations ; et tant que cette pandémie n'a pas disparu, il valait mieux ne prendre aucun risque. Nous repartirons plus forts.

Nous nous retrouverons je l'espère courant novembre pour notre assemblée générale. J'espère aussi que ce confinement nous aura fait réfléchir sur l'importance de l'autre, du vivre ensemble, du partage et de la convivialité.

En conclusion restez prudents et comme certains anciens me l'ont dit "pougnez vous bien".

Amicale des beloteurs

Le jeudi 30 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'Association. Elle fut clôturée par un excellent repas préparé et servi par le traiteur Lage à Uzerche. 58 personnes étaient présentes.

La situation financière reste satisfaisante.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité.

A l'issue de cette Assemblée, Monsieur le Maire a remis la Médaille de la Commune au Président René Mounier et au Vice-président Raymond Besanger.

Le dimanche 16 février a eu lieu le concours de l'APE à Sadroc. 76 participants étaient présents.

Le vendredi 13 mars s'est tenue une réunion exceptionnelle du bureau avec 7 présents pour aborder le problème de la pandémie du Coronavirus. Compte tenu des décisions sanitaires gouvernementales, il a été décidé par cinq voix contre deux d'arrêter le jeu de belote du lundi à compter du 16 mars pour confinement.

Nos concours interclubs ainsi que les concours individuels ont été annulés. Pour combien de temps ?

Anciens combattants

Le 11 novembre à la cérémonie au Monument aux morts nous ne pensions pas que nous aurions à combattre avec beaucoup de crainte cet ennemi invisible, le coronavirus qui nous impose beaucoup de contraintes.

Le 8 mai, nos morts ont été honorés avec un comité restreint et cela a été pareil à la Stèle du Malpas le 6 juin.

Tout cela nous rappelle la fin de l'occupation allemande et le 19 Mars, la fin de la guerre d'Algérie où les soldats du contingents étaient obligés de combattre.

Dans les jours à venir, protégeons nous pour que ce terrible virus ne nous atteigne pas.

Entente Perpezac/Sadroc

Suite à l'épidémie de Covid 19 et de ses conséquences, la saison de football 2019/2020 s'est brusquement achevée le 13 mars 2020 après seulement dix rencontres de championnat sur les dix-huit prévues au programme.

Après plusieurs semaines de discussions, réunions etc, les décisions des instances nationales du football amateur nous ont été finalement favorables : arrêt des compétitions et en ce qui nous concerne maintien en 1ère division du District de la Corrèze pour la saison 2020-2021.

Pour la prochaine saison notre entraineur Noël Mounier n'a pas souhaité continuer à son poste et a décidé de prendre un peu de recul tout en restant au club. Nous souhaitons ici le remercier pour tout le travail accompli au sein du club dans des circonstances pas toujours évidentes notamment avec les blessures importantes de joueurs « clés ».

A signaler pour la prochaine saison le retour au club de deux à trois bons joueurs après deux saisons passées sous d'autres cieux du côté de Tulle.

Notre école de foot forte de près de 150 licenciés a également été très affectée par cette épidémie : pas d'entraînements ni de compétition depuis mi-mars.

Pour l'instant aucune décision concernant la reprise de la prochaine saison n'a été prise par les instances dirigeantes du football Corrézien. Nous en informerons les parents dès que nous en saurons un peu plus.

Pour les nouvelles inscriptions en septembre vous pourrez contacter :

- Michel Brossard (Président du club) au 06.23.94.82.41
- Michel Piron (Responsable école de football) au 06.81.00.61.97

Les U9 avec le Président - Michel Brossard.

Tennis club

Pause pour le club de tennis

Toutes les activités du club ont été arrêtées pour cause d'épidémie de coronavirus. Les matches et tournois ont été annulés ; Il n'est pas prévu de reprise pour le moment, les échanges de balles étant à éviter.

Espérons que le club pourra repartir au mois de septembre si les conditions sanitaires ne sont pas aussi draconiennes.

Novembre : la cérémonie du 11 novembre avec la présence de nombreux Sadrocois.

Décembre : Le repas des anciens a réuni 85 personnes autour d'une bonne table au Foyer

Janvier : les adhérents du club de belote se retrouvent pour l'assemblée générale

Cérémonie du 8 mai en comité restreint pendant le confinement.

L'assemblée générale de la Pétanque s'est déroulée au foyer communal

Juin - Cérémonie à la stèle du Malpas en comité restreint également.